Ecrit par Echo du Mardi le 17 mars 2022

Réseaux sociaux : où sont-ils les plus utilisés pour s'informer ?

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Ecrit par Echo du Mardi le 17 mars 2022

Les Petites Affiches de Vaucluse depuis 1839

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !

Ecrit par Echo du Mardi le 17 mars 2022

Il est loin le temps où la population obtenait la grande majorité de ses informations d'une chaîne de télévision nationale, d'une station de radio ou d'un journal. Au cours des quinze dernières années, le nombre de personnes qui s'informent sur les réseaux sociaux n'a cessé d'augmenter à travers le monde.

Comme le met en avant notre graphique basé sur le rapport annuel de l'Institut Reuters, la place prise par les plateformes comme Twitter, Facebook ou Instagram dans l'accès à l'information est toutefois assez variable d'une région à l'autre. D'après cette étude réalisée dans 46 pays, il semblerait que les internautes africains sont les plus enclins à se tourner vers les réseaux sociaux pour s'informer. Ainsi, environ trois quarts des utilisateurs d'Internet au Nigeria, au Kenya et en Afrique du Sud déclaraient les utiliser comme source d'information en 2021. Le taux d'utilisation est également particulièrement élevé (60 % et plus) dans certains pays d'Asie (Philippines, Malaisie), d'Amérique latine (Brésil, Mexique) et d'Europe de l'Est (Pologne, Bulgarie). À l'inverse, la France (38 %) fait partie, avec l'Allemagne et le Japon, des pays où les internautes sont les moins enclins à s'informer via ce type de canaux.

De Tristan Gaudiaut pour Statista

Pour toujours en savoir plus, lisez **www.echodumardi.com**, le seul média économique 100% Vaucluse habilité à publier les annonces légales, les appels d'offres et les ventes aux enchères !